

Nouvelle-Calédonie, un pays métissé ?

Hamid Mokaddem

DANS **HERMÈS, LA REVUE** 2002/1 (N° 32-33), PAGES 535 À 541
ÉDITIONS **CNRS ÉDITIONS**

ISSN 0767-9513

DOI 10.4267/2042/14411

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://preprod.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2002-1-page-535.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour CNRS Éditions.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Hamid Mokaddem
Institut de Formation des Maîtres de la Nouvelle-Calédonie, IFMNC

NOUVELLE-CALÉDONIE, UN PAYS MÉTISSÉ ?

« Sans avoir peur des mots, parlons des signes identitaires. En clair, comment dessiner, comment créer, l'image de l'extraordinaire kaléidoscope des communautés qui vivent et font la Calédonie d'aujourd'hui ? Une image, comme une addition de références, de différences, de reconnaissances, qui fondent une identité. La bonne image pour qu'elle soit, par tous reconnue et acceptée. Pourquoi pas, dans les prochains mois, sur de premières propositions de signes identitaires, solliciter sur cette recherche l'imagination de la population ?¹ »

Pierre Frogier

L'auteur de ces propos n'est rien d'autre que M. Pierre Frogier, lui-même métissé Européen et Polynésien, député de la seconde circonscription de la Nouvelle-Calédonie, président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Ce discours tenu en mai 2001, devant les plus hautes institutions du pays, eût été inconcevable vingt ans auparavant tant étaient forts les conflits entre *kanak* et Caldoches, les deux plus grandes communautés du territoire.

En fait, la question du métissage en Nouvelle-Calédonie a toujours été posée en termes politiques. Pour ou contre le lien avec la France fut le dilemme autour duquel les clivages politiques se sont vite transformés en clivages ethniques. La période des événements (1984-1988) a fait émerger du *refoulé culturel* la question identitaire des Calédoniens. La revendication nationaliste *kanak* a déclenché des prises de conscience identitaire². Aujourd'hui, la formulation de l'identité politique et culturelle du pays s'articule autour de la citoyenneté calédonienne. Toutes les composantes culturelles, malgré leurs différences, seront reconnues derrière le statut juridique de la citoyenneté³. Cependant, ce consensus idéologique ne doit pas faire l'économie d'une mise à l'épreuve du réel. Une véritable citoyenneté calédonienne pour qu'elle trouve une consistance politique, ne doit pas ignorer certains obstacles. Dans cette perspective, notre article s'efforce de comprendre la complexité anthropologique de la Nouvelle-Calédonie.

Tout le monde s'accorde à constater un métissage biologique important entre les membres des différents groupes ethniques. Ce métissage biologique est devenu un fait historique indéniable. Il résulte de processus historiques d'acculturation⁴. Cependant, le métissage biologique n'est *pas encore* devenu un métissage culturel. Ce concept artificiel gomme des aspérités et des obstacles comme ceux que nous allons évoquer tout de suite.

D'abord, l'image d'une société multiraciale s'estompe quelque peu dès lors que l'on analyse avec rigueur les données statistiques et les analyses démographiques. Un critère flagrant qui dément la vision édulcorée d'une société pluriethnique reste la répartition géographique des différentes communautés de la population calédonienne. Les zones urbaines et de développement économique concentrent à la fois les populations européennes et les migrants métropolitains et océaniens. Tandis que la plus grande partie de la population *kanak* occupe les tribus de l'intérieur et des îles. Ce qui entraîne comme conséquence une société compartimentée, inégalitaire et un *déséquilibre économique*⁵. La répartition des populations autour de la zone urbaine exclusive de Nouméa et du Grand Nouméa induit des migrations internes des populations *kanak* vers la capitale. En revanche, depuis 1988, le solde migratoire de la côte ouest vers Nouméa n'est pas négatif si l'on compare celui-ci avec celui de la côte est et des îles Loyauté. Ce serait faire preuve d'un manque de lucidité que de ne pas constater un urbanisme inégalitaire où l'on voit se développer des squatts et où les seuls *Kanak* qui fréquentent les quartiers Sud de Nouméa sont soit des ouvriers, soit des domestiques. Cependant, il faudrait nuancer cette affirmation en disant que depuis 1988, beaucoup de personnes issues des communautés océaniques (*Kanak*, Wallisienne et Futunienne) travaillent dans le secteur des administrations publiques et des services privés. Toujours dans le même ordre, un effort considérable a été entrepris dans une politique de l'habitat social pour endiguer les conséquences négatives de ces migrations. En effet, beaucoup de logements sociaux ont été construits pour les populations en situation précaire. Toujours est-il que le lecteur qui déchiffre une carte géographique de la répartition des populations dans l'espace insulaire s'aperçoit que les populations migrantes et européennes résident, pour l'essentiel⁶, dans le Nouméa et le Grand-

Nouméa et dans les villages de la côte Ouest (Moindou, La Foa, Bourail, Poya, Pouembout, Koné, Koumac).

En ce sens, la société civile calédonienne reproduit ce clivage dual attesté par les travaux des historiens⁷.

Par ailleurs, le métissage biologique n'induit pas un métissage culturel. En effet, la couleur de peau, ou ce que l'historien Bernard Brou désigne par le « faciès⁸ » n'est pas un critère pertinent quant à l'appartenance d'un individu à une communauté. Ce dernier aspect est très occulté et peut paraître paradoxal. La communauté *kanak*, première communauté du territoire de par le nombre et de par la légitimité historique, s'identifie dans des pratiques culturelles où le métissage n'est pas conçu en termes biologiques mais en fonction de l'identification au groupe. En effet, malgré les variantes linguistiques et culturelles, les micro-sociétés *kanak* scandent leur structure des échanges — ce qui est désigné par le terme flou de coutume — entre clans maternels et paternels. Dans cette perspective, l'accueil des clans allochtones par les clans gardiens de la terre confère à l'étranger un statut et un rang dans l'équilibre des groupes. Ainsi, le concept de « sang » s'inscrit dans un ensemble de règles et de pratiques qui identifient l'individu à un groupe matrilinéaire ou patrilinéaire. Comme le disait M. Nidoïsh Naisseline, Grand Chef de Maré et président du LKS⁹, lors d'un débat en 1982 à l'Assemblée territoriale, le concept de race n'a aucune pertinence pour comprendre l'identité culturelle *kanak* :

« (...) à Lifou, il existe des personnes différentes par leur race, il y a des blondes aux yeux bleus à la tribu de Luengoni qui se disent canaques¹⁰, c'est-à-dire qu'à Lifou, il y a des personnes blanches, métisses ou canaques qui se réfèrent à la même culture, aux mêmes valeurs. C'est pour cela qu'il est primordial lorsque nous discutons de distinguer la notion de culture de celle de race¹¹ ».

Le sang, fluide vital qui circule dans le corps des individus, n'appartient pas au père géniteur. Il est la propriété des maternels. Ce qui fait que la couleur de la peau est secondaire. L'inverse est aussi vrai. Une personne, noire de peau, peut s'identifier comme Européenne. Comme le remarque le Calédonien Jean-Pierre Devillers dans une interview consacrée à l'identité caldoche :

« Il faut noter que le métissage biologique est très important mais que le métissage culturel est inexistant. Moi j'ai des cousins noirs qui disent, et cela fait souvent rire, à tort d'ailleurs, « nous, les Blancs... » mais ils ont raison de dire cela car ils ont toujours été élevés en milieu européen ; ils raisonnent comme des Européens, ils ont des intérêts européens ; ils ne sont pas absolument canaques. On trouve également le contraire : des gens presque pâles qui vivent en tribu, qui parlent une langue canaque et qui se considèrent à juste titre comme Canaque...¹² »

Dans le même registre, Yves Weddoye, conservateur adjoint au musée territorial de Nouméa, parle de son adoption dans une des Chefferies de Hienghène. Vu de l'extérieur, on le prendrait pour un Européen. Or, il est Chef coutumier et s'identifie comme *Kanak*¹³.

Pour clore ce chapitre, les communautés du pays coexistent mais n'occupent pas le même espace social. La mixité des communautés reste encore une fiction. Cependant, il est vrai que certaines familles commencent à reconnaître des métissages considérés naguère comme tabous.

En fait, le lien identitaire calédonien est en train de se constituer. Certes, les communautés constituent bel et bien un *melting-pot*. Mais ce brassage communautaire n'existe, pour le moment, que dans les rues ou places de la ville de Nouméa. Chaque communauté fête ses rites dans des espaces propres et réunit les groupes selon les règles culturelles des parentés. À une question posée par Blandine Stefanson qui déplore cette absence de mixité culturelle, l'écrivaine *kanak* Déwé Gorodé répond :

« Si on ne voit pas les Blancs dans les nouvelles [l'auteur fait allusion à ses écrits] — le colon ou *diibéré* (l'ancien bagnard qui a été libéré et qui a eu droit à une concession), le *missi* (le Missionnaire) — c'est que réellement, dans l'histoire d'ici, on les voyait de loin. Ils sont là, et on sait ce qu'ils représentent. Rien n'a changé d'ailleurs. Il n'y a qu'à regarder autour de nous, sur la route, aujourd'hui, vous êtes la seule Blanche ici, dans le paysage. (*Rires*)¹⁴ ».

Pourtant, malgré tout, le pays calédonien s'efforce, après les violentes discordes des *événements*, de nouer un lien identitaire commun. Les injures d'hier deviennent aujourd'hui pour la plupart des Calédoniens des attributions valorisantes. « *Kanak* », « *Caldoches* », « *Tamas* » ou « *Waligo* » (Wallisiens), « *Cacane* », « *Niaoulis* » (Indonésiens), « *Zoreilles* » (Métropolitains), toutes ces composantes culturelles arriveront désormais à s'identifier derrière le statut civil de citoyen calédonien. On peut parier aujourd'hui que les différences culturelles ne cultiveront plus des rejets. En effet, chaque citoyen calédonien quelles que soient ses origines, ses provenances, peut avoir une place dans le pays. Il est une chose que laisse espérer cette citoyenneté c'est de jeter dans les poubelles de l'histoire les exclusions et rejets de l'autre, bref, les montées du racisme. La Nouvelle-Calédonie, dans le Pacifique Sud comme la majeure partie des autres terres voisines, est une île. Les mosaïques culturelles sont embarquées dans la même pirogue. Pour finir, tout un ensemble de traits identitaires, comme les comportements langagiers et les rapports socioculturels au temps et à l'espace, esquisse une image encore *brouillée* de l'identité calédonienne. La durée diminuera l'écart encore réel entre le métissage biologique et le métissage culturel. Dans l'attente, certains Calédoniens, dès lors où ils s'évertuent de construire quelques passerelles entre les différentes communautés, préfèrent parler d'interface culturelle¹⁵.

NOTES

1. Discours de politique générale du second gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, prononcée par Pierre Frogier, président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, devant l'Assemblée territoriale, le 10 mai 2001.
2. Le leader politique charismatique de la Nouvelle-Calédonie, le député Jacques LAFLEUR, chef du plus puissant parti politique calédonien, le RPCR, ne dit pas autre chose dans son récit de vie, *L'assiégé, 25 ans de vie politique, une histoire partagée avec la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Plon, 2000. Dans le chapitre 9, *L'idée d'indépendance. Une donne défavorable*, M. Jacques Laffleur écrit à la page 84 : « L'idée de l'indépendance *kanake* et socialiste, et celle de la Nouvelle-Calédonie à jamais française, sont nées à peu près en même temps. Dans l'ordre l'idée d'indé-

pendance est venue la première, donnant la vie et du corps à la seconde. Tous les événements dramatiques passés sont dus à l'incapacité des Blancs et assimilés à reconnaître les *kanaks* et leur identité. Depuis toujours, ils ne l'ont pas fait par méchanceté, mais, tout simplement, ils n'ont jamais essayé de comprendre la frustration des Mélanésiens et leur revendication identitaire. Peut-être même que la quasi-totalité d'entre eux n'a jamais ressenti ce bouillonnement et ce malaise qui existaient. » Dans un autre style, l'écrivain caldoche Louis-José BARBANÇON contextualise le moment historique de cette prise de conscience identitaire dans la même période. Cf. *Le pays du non-dit, regards sur la Nouvelle-Calédonie*, édition à compte d'auteur, 1992, plus particulièrement, le chapitre *D'une prise de conscience*, aux pages 41-50.

3. La citoyenneté calédonienne inclut deux statuts. Le statut coutumier des autochtones *kanak* et le statut civil de droit commun pour le reste des communautés (Européens, Tahitiens, Wallisiens, Futuniens, Asiatiques, Antillais, Vanuatu, etc.).
4. Cf. l'article de Christiane TERRIER-DOUYÈRE, *Tous méris !*
5. Gérard BAUDCHON et Jean-Louis RALLU, *Changement démographique et social en Nouvelle-Calédonie après les accords de Matignon*, article paru dans *Population*, 54 (3), 1999, p. 391-426, p. 423 : « Finalement, l'aide [de l'État] a réduit les écarts démographiques mais accru les déséquilibres et les inégalités économiques ; il pouvait difficilement en être autrement dans un pays où pratiquement toute la vie économique est centrée dans une zone urbaine unique. » La situation d'une zone urbaine unique risque de se modifier avec l'installation d'une usine de transformation de minerai de nickel dans le Nord. L'impact de l'usine et donc de l'urbanisation autour de Koné risque d'infléchir le déséquilibre des flux migratoires.
6. Nous disons « pour l'essentiel » puisque les migrations internes entre la Brousse, les Îles et Nouméa atténuent ces propos on ne peut trop catégoriques. La signature des deux accords (Matignon, en 1988, puis Nouméa, en 1998) transforment une situation d'apartheid géographique.
7. Entre autres travaux, Isabelle MERLE, in *Expériences coloniales, la Nouvelle-Calédonie (1853-1920)*, Paris, Belin, 1995. La conclusion parle de société duale. Ne citons qu'un extrait p. 404 : « Les timides efforts entrepris depuis 1988 pour contribuer au rapprochement entre les communautés ne peuvent cacher les clivages anciens qui divisent encore la société calédonienne, société qui ne parvient pas à construire l'unité autour de références communes sur la base d'une mémoire véritablement partagée. » Alain SAUSSOL, avant Isabelle Merle ne dit pas autre chose, in *L'héritage. Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie*, Paris, Publications de la Société des Océanistes n° 40, 1979, p. 461 : « Après plus d'un siècle de colonisation sur la Grande-Terre, la fusion des deux peuples espérée par Tardy de Montravel ne s'est pas concrétisée. Faute d'avoir pu, ou d'avoir voulu être métisse, la société calédonienne est aujourd'hui dualiste. » Un peu plus loin, M. Saussol finit par ces lignes, p. 463 : « Cent ans après la Grande Insurrection, la Nouvelle-Calédonie se trouve à la charnière peut-être de la plus importante de sa courte histoire. Les décisions prises maintenant seront déterminantes pour l'avenir. Que la voie soit étroite et périlleuse, nul n'en doute. Mais les contraintes sont à la mesure de l'enjeu. Elles seront surmontées si ceux qui croient à leur avenir sur la Grande-Terre le veulent. Ce sont eux, et eux seuls, qui détiennent les fils de leur propre destin. »
8. Bernard BROU, *Peuplement et Population de la Nouvelle-Calédonie. La société moderne*, Publications de la Société d'Études Historiques de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa, 1980, n° 23, pp. 5 et 7 : « Le fait calédonien ne doit pas être réduit à une opposition entre blanc-noir, il est pluriethnique. », « Les « faciès » calédoniens sont variés ! Et les descendants d'Indonésiens et de Vietnamiens, bien plus reconnaissables dans la rue qu'au sein de

colonnes de chiffres des recensements confirment l'existence des deux types d'ethnies : d'une part les ethnies « officielles », figurant dans les rapports et d'autre part les ethnies « selon les faciès », celles qu'on voit dans la rue et celles-ci présentent une infinité de nuances. » M. Brou soulève un problème classique de la classification des catégories ethniques des statistiques qui omettent les « métis ». Les démographes ne parlent plus d'ethnies mais de communautés. Par ailleurs, la question du métissage n'est plus déconsidérée par les statistiques. Donnons à lire dans sa longueur, l'analyse de G. BAUDCHON et J-L. RALLU, *op. cit.*, p. 404 : « Malgré un morcellement ethnique important, la Nouvelle-Calédonie apparaît s'insérer dans l'espace Pacifique avec une majorité de 57 % d'Océaniens dont près de 90 % sont nés sur le Territoire. Cependant, les catégories retenues ne prennent pas en compte le métissage fréquent notamment entre les populations immigrées, qui vivent presque en totalité dans la Province Sud. Les métissages sont moins fréquents avec les Mélanésiens dont une forte proportion (63 %) vit encore en réserve. La catégorie « autres » regrouperait, entre autres, les métis qui n'ont pas choisi de se rattacher à une seule des communautés dont ils participent, ce mode de classement traduisant une appartenance sociale plutôt qu'ethnique. La catégorie « autres » et les non-déclarés peuvent aussi regrouper des Européens se réclamant d'une catégorie « calédonienne » qu'ils voudraient voir inclure dans la liste. Le découpage ethnique n'est jamais purement satisfaisant, du fait des appartenances multiples et des refus de s'inscrire dans les catégories proposées. Un découpage de la population plus pertinent retiendrait le statut, la population mélanésienne étant régie par le droit particulier, alors que les autres populations sont régies par le droit commun. »

9. Parti politique *Kanak* indépendantiste, acronyme de Libération *Kanak* et Socialiste.
10. Le mot est orthographié « canaque ». Désormais, nous respectons l'orthographe des citations. On peut, depuis l'écriture du « Préambule » de l'Accord sur la Nouvelle-Calédonie signé à Nouméa le 5 mai 1998, écrire « *kanak* » sous sa forme invariable. Sur le jeu d'écriture « *Kanak* », on peut consulter l'article *De « Kanaka » à Kanak ou l'appropriation d'un terme générique au profit de la revendication identitaire et politique mélanésien* de Frédéric ANGLEVIEL consacré à cette question.
11. In Procès verbaux sténographiés de l'Assemblée Territoriale du 22 juillet 1982, p. 352. Les débats furent polémiques et houleux. Des milices cagoulées envahirent la salle pour contester l'alliance entre la FNSC, parti centriste (Fédération pour une Nouvelle Société Calédonienne) et le FI (Front Indépendantiste).
12. *Existe-t-il une culture caldoche ?* Interview de Jean-Pierre Devillers par ELYETTE NATUREL-FRANCHETTE et Jean-Pierre VELOT, in *Être caldoche aujourd'hui*, ouvrage collectif, Nouméa, Île de Lumière, 1994, p. 236.
13. Yves BÉALO WEDDOYE, *L'enfance d'un Chef*, article publié dans *Études Mélanésiennes*, Nouméa 2001.
14. Entretien dans la tribu de l'Embouchure de Ponérihouen (côte est de la Nouvelle-Calédonie) avec Blandine Stefanson, reproduit dans Notre Librairie, Revue des Littératures du Sud, n° 134, mai-août 1998 consacré à *Littérature de Nouvelle-Calédonie*, p. 83.
15. Sauf erreur ou omission, le seul écrivain calédonien qui emploie ce concept et qui le met en pratique en tant que proviseur de lycée et en tant qu'intellectuel est M. Nicolas KURTOVITCH. Dans trois textes récents, l'écrivain, calédonien de souche, relate ce qu'il entend par « durée » et « interface culturelle ». Nous ne citerons ici qu'un extrait d'une très belle conférence prononcée à Wellington en 1996, *Écrire en pays dominé lorsque sa culture et sa langue sont des outils de domination* : « Tout est encore à faire, rien ne sera définitivement accompli ni inachevé, mais tout est possible, tout est même déjà engagé. L'horizon se dégage, l'alizé souffle régulier et suffisamment puissant pour que la pirogue passe le récif et atteigne le rivage hospitalier. Cette voie est celle de la

pratique de « l'interface culturelle » qui s'oppose, pour les années présentes à l'idée trop répandue et trop facilement acceptée du « métissage culturel », association rapide et pratique de termes, formant un tout indéfini, fourre-tout, sac à pain où l'on découvre, au fond, plus de croûtons moisis que de pain frais. La pratique de l'interface culturelle, la pratique par les créateurs, artistes, peintres, musiciens, écrivains, architectes, poètes, de la reconnaissance, de la vision que nous existons dans un espace aux frontières par bonheur imprécises, où se rencontrent et s'enrichissent les cultures océaniques et occidentales. » L'auteur nous a aimablement attiré l'attention sur ce texte édité en Nouvelle-Zélande.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANGLEVIEL, F., *Un nouveau regard sur la démographie kanak*, p. 32-37, in *Chroniques du pays kanak*, tome 1, *société kanak*, Nouméa éditions Planète Memo, 2000, 293 p.
- BLADINIÈRES, G., *Une population inégalement répartie*, in *Chroniques du pays kanak*, *op. cit.*, p. 46-49.
- BARBANÇON, L.-J., *Le Pays du Non-Dit, Regards sur la Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, 1992, édition à compte d'auteur, 133 p.
- BAUDCHON, G., RALLU, J.-L., *Changement démographique et social en Nouvelle-Calédonie après les accords de Matignon*, *Population*, 54, 1999, p. 391-426
- BROU, B., *Peuplement et population de la Nouvelle-Calédonie. La société moderne*, Publications de la Société d'Études Historiques de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa, n° 23, 1980, 111 p.
- GORODÉ, D., STEFANSON, B., *Entretien*, p. 75-86, in *Notre Librairie*, *Revue des littératures du Sud*, n° 134, mai-août 1998, *Littérature de Nouvelle-Calédonie*, 215 p.
- Être Caldoche aujourd'hui*, ouvrage collectif, Nouméa, Île de Lumière, 1994, 256 p.
- KURTOVITCH, N., *Écrire en pays dominé lorsque sa culture et sa langue sont des outils de domination*, texte de 12 pages d'une conférence dactylographiée prononcée en 1996 à Wellington, Nouvelle-Zélande.
- LAFLEUR, J., *L'assiégé, 25 ans de vie politique, une histoire partagée avec la Nouvelle-Calédonie*, Plon, Paris, 2000, 265 p.
- MERLE, I., *Expériences coloniales, la Nouvelle-Calédonie (1853-1920)*, Paris, Belin, 479 p.
- Procès-verbal sténographique des débats de l'Assemblée Territoriale*, Archives du Congrès du territoire de Nouméa, année 1982, 457 p.
- SAND, C., *Les origines des sociétés kanak*, p. 14-31, in *Chroniques du pays kanak*, *op. cit.*
- SAUSSOL, A., *L'héritage. Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie*, Publications de la Société des Océanistes n° 40, Paris, 1979, 493 p.
- VILAYLECK, M., *Les kanak, première communauté du patchwork calédonien*, p. 38-45, in *Chroniques du pays kanak*, *op. cit.*
- WEDDOYE BÉALO, Y., *L'enfance d'un Chef*, in *Études mélanésiennes*, Nouméa, 2001.